

Brève

Un article de presse écrite contenant un conseil erroné n'est pas un produit défectueux

Dans un arrêt du 10 juin 2021¹, la Cour de justice de l'UE estime que l'exemplaire d'un journal imprimé qui dispense un conseil de santé inexact ne constitue pas un produit défectueux au sens de l'article 2 de la directive relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

Le litige opposait une lectrice autrichienne à une société de presse ayant publié un article vantant les bienfaits d'une application de raifort sur les douleurs rhumatismales. L'auteur, membre d'un ordre religieux intervenu gratuitement, invitait les patients à frictionner les zones douloureuses avec une huile grasse à base d'herbes ou du saindoux avant d'y poser le raifort râpé et de le laisser 2 à 5 heures, alors qu'il eut fallu parler de minutes. La requérante avait appliqué la substance pendant environ 3 heures, moment où elle avait ressenti de vives douleurs dues à sa toxicité.

La Cour décide que le conseil (qui est un service, en principe exclu²) inexact ne rend pas défectueux le journal (support matériel dans lequel il s'incorpore) quand il « *ne concerne ni la présentation ni l'usage de ce dernier* » de sorte qu'il « *ne fait pas partie des éléments (...) intrinsèques au journal imprimé qui, eux seuls, permettent d'apprécier si ce produit est défectueux* ». Décider autrement « *aurait pour conséquence (...) de nier la distinction (...) entre produits et services et l'exclusion de ces derniers (...), mais, également, d'engager la responsabilité sans faute des éditeurs de journaux, sans possibilité, ou avec une possibilité restreinte, pour ceux-ci de se décharger de cette responsabilité [ce qui] nuirait à l'objectif consistant à assurer une juste répartition des risques entre la victime et le producteur* ».

Catherine Delforge ■

Professeure ordinaire à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

¹ CJUE, 10 juin 2021, arrêt VI c. Krone – Verlag Gesellschaft mbH & Co KG, affaire C-65/20, ECLI:EU:C:2021:471*.

² Points 27 et 32.